



DÉLIBÉRATION N°2026/06/05

Décision modificative n°2

L'an deux mille vingt-six le 16 juin à 19 h 30, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni à la salle Art et Culture sous la présidence de Monsieur VIOLA Laurent, Maire,

Etaient présents : Laurent VIOLA / Daniel ROLLAND / Céline TURPIN / Claude-Alain WAMBA / Virginie SASSIN / Xavier EUVERTE / Nadine NAHAS / Cinthia CARLIER / Laurent DAIME / Véronique TÊTEFORT / Fabrice SPECQUE / Céline CARTIER / Gwenaëlle BRAULT / François AMIOT / Frédéric DÉTAVE / Claude WOZNIAC-LECLERCQ / Jean-Michel MAZET / Frédéric BESSET / Laurent TARASSI / Estelle SUEUR

Etaient absents : Mathieu GUÉRIDON (pouvoir à Céline CARTIER) / Yves BLANCHARD (pouvoir à Frédéric DÉTAVE) / Anna SCALA (pouvoir à Virginie SASSIN) / Nadia AMAR (pouvoir à Claude WOZNIAC-LECLERCQ) / Laétitia LAHORTE (Pouvoir à Daniel ROLLAND) / Sylvie POYÉ (pouvoir à Frédéric BESSET) / Christelle TERRE (pouvoir à Laurent TARASSI)

Secrétaire de séance : Céline CARTIER

En exercice : 27

Présents : 20

Procurations : 7

Votants : 27

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°2026/03/03 du 10 mars 2026 portant vote du budget unique de 2026,

Vu la décision n°2026/09 FIN du 17 avril 2026 portant « M57 Fongibilité des crédits : décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre » et valant décision modificative n°1,

Vu la délibération n°2026/06/xx du 16 juin 2026 portant « Actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement avec information sur l'évolution des programmes » pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal en Maison Petite Enfance avec remplacement de l'EPMR par un ascenseur et l'aménagement du quartier Jean Macé,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires pour l'exercice 2026, principalement à la suite de la réception des notifications des dotations de l'État et prenant en compte le changement d'équipe municipale avec des orientations nouvelles suite entre autres aux réunions relatives au quartier Jean Macé,

Considérant l'avis majoritairement favorable émis par les membres de la commission Finances – Ressources Humaines lors de la réunion du 4 juin 2026, ainsi que leurs recommandations portant sur la nécessité de solliciter des devis comparatifs sur les dépenses prévisionnelles importantes, telles que l'installation de pompes à chaleur et sur la demande de mise au point sur les contrats d'assurance de la commune (bâtiment, véhicules, etc.) et sur les dépenses liées aux fluides,

Considérant que la collectivité ne dispose actuellement pas de la capacité financière nécessaire pour engager des dépenses importantes supplémentaires, en plus de celles déjà prévues, telle que la VEFA du quartier Jean Macé (764 k€ pour 2026 et 322 k€ pour 2027) et les travaux de remplacement de l'EPMR de la Maison Petite Enfance par un ascenseur (210 k€) et éprouvera déjà des difficultés à régler ces sommes à la vue de l'état actuel de la trésorerie qui représente un mois de salaire. La maîtrise des dépenses représente ainsi un enjeu d'intérêt général pour la collectivité,

Considérant les réunions budgétaires entre le 18 et 25 mai avec les services et les élus référents qui ont permis de réduire de 79 k€ en dépenses de fonctionnement alors que les baisses effectives de la DGF et de la DCRTD étaient de 66 k€ supplémentaires par rapport au prévisionnel inscrit au budget après réception des notifications, et une diminution des dépenses d'investissement de 416 k€ (voir explications ci-après),

Considérant que la collectivité fait le choix d'annuler l'emprunt inscrit au budget primitif car déjà fortement endettée. L'encours de dette au 31/12/2025 s'élève à 4 936 k€ représentant 1 039 € par habitant, ce qui est au-dessus de la moyenne de la strate de 3500 à 5000 habitants qui est à 724 € par habitant. La contraction d'un nouvel emprunt à hauteur de 398 k€ dans l'année aurait porté l'encours de dette à 4 884 k€ au 31/12/2026, soit 1 028 €/habitant. L'endettement resterait alors sensiblement au même niveau qu'au 31/12/2025, ce qui contribuerait à fragiliser davantage la situation financière de la commune. Sans recours à l'emprunt, l'encours de dette au 31/12/2026 s'élèverait à 4 486 k€ soit 944 €/habitant, ce qui permettrait en termes de trésorerie de compenser en partie les effets des diminutions de dotations de l'Etat.

En comparaison avec les communes de l'ACSO, il ressort que sur les 11 communes, 3 ont une dette en euros par habitant équivalente ou supérieure à celle de Saint-Leu d'Esserent (Creil, Saint-Maximin, Saint-Vaast-lès-Mello) et 7 ont une dette inférieure,

En dépenses d'investissement concernant :

Principaux investissements :

- Des dépenses annulées :
 - Les études relatives à la reconversion de la friche SOVAFIM (- 20 k€) et à des itinéraires cyclables complémentaires à la voie douce sur berge (- 5 k€),
 - Le remplacement des menuiseries de la salle de pause des services techniques (- 14 k€)
 - L'audit concernant le remplacement du TGBT de l'Abbatiale déjà présent dans les restes à réaliser (- 5,8 k€),
- Des dépenses suspendues et décalées :
 - L'aménagement de la voirie du Quartier Jean Macé et la création d'une nouvelle restauration (- 518 k€) : création de la voirie impasse Chemin de Fer (- 330 k€), suspension de l'étude de la nouvelle restauration (- 61 k€), démolition de la maison (- 45 k€), bureau d'étude voirie (- 40 k€), ouverture du mur de la sente (- 24 k€), création d'une allée piétonne (- 18 k€) ;
 - Les études relatives à la réhabilitation du gymnase Pascal Grousset (- 30 k€), au projet basket 3x3 (- 15 k€) et à la circulation du trafic de transit des poids-lourds (-10 k€),
 - L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de restauration de l'abbatiale (- 15 k€)
- Des dépenses supplémentaires portant sur :
 - L'installation de pompe à chaleur avec ballons d'eau chaude dans 2 logements privés de la commune en remplacement des chaudières à fioul, très énergivores et en panne plusieurs mois fin 2025 - début 2026 (+ 67 k€),
 - L'ajustement du coût des travaux de remplacement de l'EPMR par un ascenseur prenant en compte la nécessité d'installer une structure métallique pour supporter l'ascenseur et des offres reçues dans le cadre des marchés (+ 53 k€),
 - Les travaux à caractère obligatoire de mise en accessibilité de 5 arrêts de bus réalisés par l'ACSO (+ 33 k€) avec un cofinancement de l'ACSO,
 - L'étude de circulation avec impact sur le quartier Jean Macé (+ 20 k€),
 - Le remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée côté rue de l'école Raymonde Carbon (+ 17 k€),
 - Le remplacement des centrales d'alarmes de la maternelle Jean Macé et de l'élémentaire Raymonde Carbon (+ 17 k€),
 - La rénovation du sol des archives de la Mairie pour des raisons de sécurité (+ 13 k€),
 - Le remplacement de l'armoire électrique de la salle de locations Jean-Baptiste Clément (+ 13 k€),
 - La création de 3 sanitaires maternels dans le bâtiment périscolaire Jules Ferry (+ 11 k€),
 - Le remplacement de 6 fenêtres dans les logements d'urgence de l'Espace Solidarité (+ 6 k€),
 - L'installation de VMC dans les bureaux du pôle EJS (+ 4 k€),
 - L'ajout de budget pour les frais d'acte liés aux acquisitions de terrains de la commune (+ 3 k€),
 - L'installation de 5 cavurnes dans le cimetière (+ 3 k€),
 - L'installation d'une porte de service au local poubelle de l'école de musique (+ 1,5 k€)

Equipement des services :

- Des dépenses annulées en 2026 (- 55 k€) avec principalement :
 - L'acquisition d'un véhicule pour les services techniques (- 38 k€),
 - L'acquisition de barrières H-STOP (- 10 k€),

- L'acquisition d'un four avec accessoires pour la mise en place d'une activité de poterie à l'école des arts (- 7,5 k€),

➤ Des dépenses supplémentaires :

- L'acquisition de 2 motos pour la police municipale (+ 20 k€) pour plus de réactivité sur le terrain car actuellement il n'y a qu'un seul véhicule pour 4 agents,

En recettes d'investissement concernant :

➤ Des recettes supplémentaires portant sur :

- La cession d'un véhicule de première intervention (défense incendie) (+ 10 k€),
- Les amortissements : la nomenclature M57 impose d'amortir, au prorata temporis, un bien dès son entrée dans l'inventaire de la collectivité, ce qui se fait consécutivement à son paiement (+ 11 k€),

➤ Des diminutions de recettes portant sur :

- L'annulation de l'emprunt (- 398 k€),
- Des subventions liées à des dépenses d'investissement non conservées : camion benne (- 8 k€), divers études (gymnase - 6 k€, trafic - 2 k€, itinéraire cyclable - 1 k€, SOVAFIM - 4 k€)
- Des subventions non garanties au vu des demandes de priorisation de dossiers formulées par le Département : TGBT abbatiale (-14 k€)

Et dépenses de fonctionnement concernant :

➤ Des dépenses réduites :

- Des charges de personnel (012) en diminution, en lien avec des choix d'organisation, des décalages de recrutements et les modalités de remplacements consécutives à certains départs (ex : contrats d'apprentissage) (- 45 k€),
- Des charges à caractère général (011) en diminution (-73 k€) en raison principalement du retrait de la fête de la rivière (omis au BP) alors que c'était bien une orientation donnée par l'équipe municipale au moment du budget primitif (-18 k€), la diminution des dépenses de petits équipement et fournitures des services techniques et chantier d'insertion (- 12,8 k€), la diminution des dépenses d'entretien et de réparation des bâtiments et réseaux (- 10,5 k€), des formations étalées dans le temps (- 7 k€), l'annulation de la réunion du personnel à la base de loisirs (- 4,6 k€), l'annulation de l'impression de programmes et affiches (- 2,4 k€), la diminution des frais de télécommunication (- 2,2 k€) et divers dépenses de moins de 2 k€,

➤ Des dépenses supplémentaires (+ 39 k€) :

- Les amortissements : la nomenclature M57 impose d'amortir, au prorata temporis, un bien dès son entrée dans l'inventaire de la collectivité, ce qui se fait consécutivement à son paiement (+ 11 k€),
- L'augmentation des honoraires d'avocats (+ 10 k€)
- L'augmentation des dépenses d'entretien de voirie (+ 6 k€)
- La fourniture de fioul pour les logements privés de la commune (+ 5 k€)
- L'augmentation des dépenses de carburant (+ 3 k€)
- La création d'un organigramme des clés (+ 2,8 k€)
- Diverses dépenses de moins de 1 k€,

En recettes de fonctionnement concernant :

➤ Une diminution de recettes portant principalement sur les baisses de dotations de l'Etat avec :

- La Dotation Globale de Fonctionnement (- 48 k€),
- La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (- 18 k€),

➤ Une diminution des recettes liées au dispositif cantine à 1€ tenant compte de la modification du système de tarification adoptée par l'Etat et la délibération des nouveaux tarifs adoptée par la commune en décembre 2025 (- 12,6 k€),

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2026 :

Dépenses d'investissement				
Opération	Détail Opération/Compte/Fonction/Service	Budget	DM	Total Budget + DM
10	10.00/2031/845/ST VO	112 132,07 €	-15 000,00 €	97 132,07 €
10	10.00/2041512/845/ST VO	0,00 €	32 976,96 €	32 976,96 €
10	10.00/2152/845/ST VO	35 777,84 €	-3 850,00 €	31 927,84 €
12	12/21578/511/ST EV	0,00 €	-2 500,00 €	-2 500,00 €
13	13.03/2111/020/ST URBA	30 000,00 €	3 000,00 €	33 000,00 €
20	20.00/21351/510/ST BAD	0,00 €	13 300,00 €	13 300,00 €
20	20.03/21848/020/SG ACHAT	4 523,00 €	250,00 €	4 773,00 €
20	20.03/2188/020/SG ACHAT	0,00 €	500,00 €	500,00 €
20	20.04/21578/11/PM POLICE	10 000,00 €	-10 000,00 €	0,00 €
20	20.04/21828/11/PM POLICE	34 990,00 €	20 000,00 €	54 990,00 €
21	21.13/21351/288/ST BSC	0,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €
21	21.171/2313/64/SO RPE	179 000,00 €	53 000,00 €	232 000,00 €
22	22.01/2031/312/SC BCU	20 810,50 €	-15 000,00 €	5 810,50 €
22	22.01/21351/312/ST BCU	62 215,00 €	-5 815,00 €	56 400,00 €
22	22.08/21578/311/SC ART	5 410,00 €	-5 410,00 €	0,00 €
22	22.08/21848/311/SC ART	615,00 €	-215,00 €	400,00 €
22	22.08/2188/311/SC ART	4 584,00 €	-150,00 €	4 434,00 €
22	22.08/2188/311/SC ART	4 584,00 €	-1 800,00 €	2 784,00 €
22	22.18/21351/30/ST BCU	111 905,17 €	1 500,00 €	113 405,17 €
23	23.02/2031/321/ST BSP	45 000,00 €	-45 000,00 €	0,00 €
24	24.14/21351/212/ST BSC	0,00 €	17 000,00 €	17 000,00 €
25	25/21351/510/ST BDV	4 870,80 €	27 000,00 €	31 870,80 €
25	25/21352/510/ST BDV	0,00 €	67 000,00 €	67 000,00 €
25	25/21534/510/ST BDV	0,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €
27	27.01/21351/510/ST CTM	13 936,26 €	-13 936,26 €	0,00 €
27	27.02/21828/510/ST GAR	45 000,00 €	-40 000,00 €	5 000,00 €
27	27.03/21848/510/ST CTM	4 950,00 €	-600,00 €	4 350,00 €
27	27.03/2188/510/ST CTM	12 400,00 €	-150,00 €	12 250,00 €
27	27.04/2158/510/ST CI	8 000,00 €	-1 080,00 €	6 920,00 €
28	28.01/21316/025/ST BCI	0,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €
30	30/2031/281/JS CANT	89 040,00 €	-61 040,00 €	28 000,00 €
30	30/2315/845/ST VO	565 031,80 €	-457 000,00 €	108 031,80 €
Total dépenses d'investissement		1 404 775,44 €	-416 269,30 €	988 506,14 €
Recettes d'investissement				
Chapitre	Compte	Budget	DM	Total Budget + DM
024	024/11/PM POLICE	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
13	1313/020/SG FINAN	60 090,00 €	-39 169,30 €	20 920,70 €
16	1641/020/SG FINAN	398 100,00 €	-398 100,00 €	0,00 €
040	28188/01/SG FINAN	80 748,44 €	11 000,00 €	91 748,44 €
Total Recettes d'investissement		538 938,44 €	-416 269,30 €	122 669,14 €

Envoyé en préfecture le 22/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22/06/2026



ID : 060-216005777-20260616-DEL20260605-DE

Dépenses Fonctionnement				
Chapitre	Compte/Fonction/Service	Budget	DM	Total Budget + DM
011	60621/510/ST CTM	0,00 €	5 256,00 €	5 256,00 €
011	60622/510/ST GAR	20 000,00 €	3 000,00 €	23 000,00 €
011	60624/511/ST EV	14 000,00 €	-2 000,00 €	12 000,00 €
011	60631/510/ST CTM	20 000,00 €	-3 000,00 €	17 000,00 €
011	60632/020/CO COMM	1 010,00 €	-1 010,00 €	0,00 €
011	60632/020/PCS	100,00 €	-760,00 €	-660,00 €
011	60632/020/SG MAIRIE	800,00 €	-620,00 €	180,00 €
011	60632/510/ST CTM	15 000,00 €	-2 000,00 €	13 000,00 €
011	60632/511/ST EV	3 500,00 €	-500,00 €	3 000,00 €
011	60632/311/SC ART	0,00 €	120,00 €	120,00 €
011	60633/845/ST VO	21 146,25 €	-1 000,00 €	20 146,25 €
011	60636/020/SG PERSO	250,00 €	-250,00 €	0,00 €
011	60636/020/PCS	840,00 €	-840,00 €	0,00 €
011	60636/510/ST CTM	15 000,00 €	-2 000,00 €	13 000,00 €
011	6067/213/JS RASED	0,00 €	200,00 €	200,00 €
011	6067/213/JS SCOLAIR	0,00 €	461,00 €	461,00 €
011	6068/312/SC PATR	0,00 €	-500,00 €	-500,00 €
011	6068/020/SG MAIRIE	1 200,00 €	-400,00 €	800,00 €
011	6068/4221/SO RPE	700,00 €	-300,00 €	400,00 €
011	6068/510/ST CI	9 000,00 €	-1 800,00 €	7 200,00 €
011	6068/511/ST EV	14 719,76 €	-1 000,00 €	13 719,76 €
011	6132/020/CO COMM	1 770,00 €	-200,00 €	1 570,00 €
011	61521/511/ST EV	30 000,00 €	-2 000,00 €	28 000,00 €
011	615221/510/ST CTM	190 735,79 €	-5 000,00 €	185 735,79 €
011	615228/020/SG FINAN	78 080,00 €	-78 080,00 €	0,00 €
011	615228/510/ST CI	0,00 €	78 080,00 €	78 080,00 €
011	615231/845/ST VO	110 000,00 €	6 000,00 €	116 000,00 €
011	615232/510/ST CTM	0,00 €	-500,00 €	-500,00 €
011	615232/512/ST EP	58 860,90 €	-5 000,00 €	53 860,90 €
011	61551/331/JS MERC	1 255,00 €	275,00 €	1 530,00 €
011	61558/281/JS CANT	0,00 €	600,00 €	600,00 €
011	6156/020/CO COMM	2 900,00 €	56,55 €	2 956,55 €
011	617/020/SG INFO	3 500,00 €	-500,00 €	3 000,00 €
011	617/510/ST CTM	5 000,00 €	-2 000,00 €	3 000,00 €
011	6182/020/CO COMM	1 284,00 €	40,90 €	1 324,90 €
011	6182/313/SC MEDIA	900,00 €	-100,00 €	800,00 €
011	6184/11/PM POLICE	3 280,00 €	-1 350,00 €	1 930,00 €
011	6184/020/SG INFO	4 568,00 €	-4 348,00 €	220,00 €
011	6184/020/SG PERSO	1 675,00 €	-588,00 €	1 087,00 €
011	6184/510/ST CTM	1 690,00 €	-188,00 €	1 502,00 €
011	6184/338/JS CMJ	414,00 €	-138,00 €	276,00 €
011	62268/020/SG FINAN	18 600,00 €	10 000,00 €	28 600,00 €
011	6231/020/CO COMM	1 550,00 €	-1 370,00 €	180,00 €
011	6232/020/SG PERSO	5 809,50 €	-4 580,00 €	1 229,50 €
011	6232/30/SC EVEN	41 600,00 €	-16 600,00 €	25 000,00 €
011	6232/020/CO COMM	3 069,75 €	-43,46 €	3 026,29 €
011	6232/338/JS CMJ	800,00 €	-400,00 €	400,00 €
011	6232/213/JS SCOLAIR	2 800,00 €	-100,00 €	2 700,00 €
011	6232/311/SC CULTU	17 500,00 €	-1 000,00 €	16 500,00 €
011	6232/512/ST EP	13 736,96 €	-2 000,00 €	11 736,96 €
011	6236/020/CO COMM	15 810,00 €	-2 359,21 €	13 450,79 €
011	6262/020/SG INFO	16 000,00 €	-2 200,00 €	13 800,00 €
011	6282/11/PM POLICE	4 500,00 €	-1 000,00 €	3 500,00 €
011	6288/11/PM POLICE	1 000,00 €	-400,00 €	600,00 €
011	6288/510/ST CTM	1 812,80 €	2 800,00 €	4 612,80 €
012	6218/020/SG PERSO	2 550,00 €	-150,00 €	2 400,00 €
012	6218/020/SO CCAS	912,00 €	-912,00 €	0,00 €
012	6331/020/CO COMM	754,49 €	-36,51 €	717,98 €
012	6331/020/SC ART	1 035,57 €	-13,61 €	1 021,96 €

012	6331/020/SG FINAN	601,33 €	-88,85 €	512,48 €
012	6331/020/ST EV	2 836,44 €	-153,83 €	2 682,61 €
012	6331/020/ST MENAGE	2 025,04 €	-41,85 €	1 983,19 €
012	6332/020/CO COMM	471,56 €	-22,82 €	448,74 €
012	6332/020/SC ART	0,00 €	-8,51 €	-8,51 €
012	6332/020/SG FINAN	375,83 €	-55,53 €	320,30 €
012	6332/020/ST EV	1 772,77 €	-96,15 €	1 676,62 €
012	6332/020/ST MENAGE	1 265,65 €	-26,16 €	1 239,49 €
012	6336/020/CO COMM	1 886,23 €	-91,28 €	1 794,95 €
012	6336/020/SC ART	2 588,93 €	-34,04 €	2 554,89 €
012	6336/020/SG FINAN	1 503,33 €	-222,12 €	1 281,21 €
012	6336/020/ST EV	7 091,09 €	-384,58 €	6 706,51 €
012	6336/020/ST MENAGE	5 062,59 €	-104,62 €	4 957,97 €
012	6338/020/CO COMM	282,93 €	-13,69 €	269,24 €
012	6338/020/SC ART	385,00 €	-5,11 €	379,89 €
012	6338/020/SG FINAN	225,50 €	-33,32 €	192,18 €
012	6338/020/ST EV	1 063,66 €	-57,69 €	1 005,97 €
012	6338/020/ST MENAGE	749,69 €	-15,69 €	734,00 €
012	64111/020/SC ART	40 875,92 €	1 302,57 €	42 178,49 €
012	64111/020/SG FINAN	73 689,63 €	-11 105,80 €	62 583,83 €
012	64111/020/ST EV	231 235,25 €	8 959,47 €	240 194,72 €
012	64111/020/SG PERSO	54 178,81 €	10 894,60 €	65 073,41 €
012	64112/020/SC ART	408,76 €	13,03 €	421,79 €
012	64112/020/SG FINAN	1 685,98 €	-111,06 €	1 574,92 €
012	64112/020/ST EV	12 971,01 €	89,59 €	13 060,60 €
012	64118/020/SC ART	8 316,09 €	200,77 €	8 516,86 €
012	64118/020/SG FINAN	23 164,92 €	-3 709,74 €	19 455,18 €
012	64118/020/ST EV	30 483,73 €	989,56 €	31 473,29 €
012	64131/020/CO COMM	36 093,84 €	-3 603,48 €	32 490,36 €
012	64131/020/SC ART	69 153,23 €	-2 524,01 €	66 629,22 €
012	64131/020/SG FINAN	0,00 €	7 100,00 €	7 100,00 €
012	64131/020/ST EV	96 401,87 €	-23 390,11 €	73 011,76 €
012	64131/020/ST MENAGE	65 792,29 €	-4 828,66 €	60 963,63 €
012	64132/020/CO COMM	360,94 €	-36,03 €	324,91 €
012	64132/020/SC ART	1 803,24 €	-25,24 €	1 778,00 €
012	64132/020/ST EV	964,02 €	-233,90 €	730,12 €
012	64132/020/ST MENAGE	3 892,09 €	-48,29 €	3 843,80 €
012	64136/020/CO COMM	360,35 €	-360,35 €	0,00 €
012	64136/020/ST EV	4 872,14 €	-1 617,22 €	3 254,92 €
012	64138/020/CO COMM	13 980,94 €	-564,22 €	13 416,72 €
012	64138/020/SC ART	13 693,21 €	-455,08 €	13 238,13 €
012	64138/020/ST EV	19 809,63 €	-2 947,26 €	16 862,37 €
012	64138/020/ST MENAGE	14 363,81 €	-354,05 €	14 009,76 €
012	6451/020/CO COMM	22 378,94 €	-1 415,78 €	20 963,16 €
012	6451/020/SC ART	37 256,60 €	-734,87 €	36 521,73 €
012	6451/020/SG FINAN	11 372,69 €	-1 680,31 €	9 692,38 €
012	6451/020/ST EV	73 075,32 €	-7 388,50 €	65 686,82 €
012	6451/020/ST MENAGE	53 006,55 €	-1 622,66 €	51 383,89 €
012	6453/020/CO COMM	19 078,24 €	-194,89 €	18 883,35 €
012	6453/020/SC ART	11 822,36 €	380,37 €	12 202,73 €
012	6453/020/SG FINAN	29 331,83 €	-4 336,81 €	24 995,02 €
012	6453/020/ST EV	95 908,18 €	2 295,02 €	98 203,20 €
012	6453/020/ST MENAGE	66 498,74 €	-223,36 €	66 275,38 €
012	6454/020/CO COMM	2 066,96 €	-184,85 €	1 882,11 €
012	6454/020/SC ART	3 464,76 €	-121,68 €	3 343,08 €
012	6454/020/ST EV	4 952,57 €	-1 141,63 €	3 810,94 €
012	6454/020/ST MENAGE	3 440,15 €	-211,86 €	3 228,29 €
042	6811/01/SG FINAN	948 295,16 €	11 000,00 €	959 295,16 €
65	65316/020/SG MAIRIE	1 500,00 €	-1 100,00 €	400,00 €
65	65811/11/PM POLICE	2 450,00 €	-50,00 €	2 400,00 €
	Total dépenses de fonctionnement	3 017 658,09 €	-78 799,90 €	2 938 858,19 €

Recettes de Fonctionnement				
Chapitre	Compte/Fonction/Service	Budget	DM	Total Budget + DM
74	74111/020/SG FINAN	60 000,00 €	-54 250,00 €	5 750,00 €
74	741121/020/SG FINAN	74 000,00 €	5 849,00 €	79 849,00 €
74	742/020/SG FINAN	200,00 €	208,00 €	408,00 €
74	74718/281/JS CANT	60 000,00 €	-12 606,90 €	47 393,10 €
74	748312/020/SG FINAN	317 000,00 €	-18 000,00 €	299 000,00 €
Total Recettes de fonctionnement		511 200,00 €	-78 799,90 €	432 400,10 €

Adopté à la majorité

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 6

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Saint Leu d'Esserent, le 16 juin 2026

Date de la convocation le 10 juin 2026

Le secrétaire de séance,



Céline CARTIER



Le Maire,

Laurent VIOLA